

AVIS PUBLIC – DÉROGATION MINEURE

Avis public est par le présent donné par le soussigné, directeur de l'urbanisme et du développement économique, qu'il y aura une séance régulière du conseil de ville de Carleton-sur-Mer le lundi 2 février 2009 à 20 h à l'hôtel de ville au 629, boulevard Perron à Carleton.

Au cours de cette réunion, le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure suivante :

L'implantation de cette résidence ne respecte pas les dispositions actuelles de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Carleton-sur-Mer pour ce qui est de la marge de recul avant. En effet, la marge de recul avant mesurée est de 9,74 mètres, alors que les dispositions actuelles de la réglementation d'urbanisme exigent une marge avant minimale de 12,00 mètres.

La localisation de cet immeuble se situe au 298, route 132 Ouest à Saint-Omer sur une partie du lot 32-7 et une partie du lot 35-3, rang de la Seigneurie, canton de Shoobred.

Au cours de cette réunion du conseil, un point à l'ordre du jour sera spécifiquement réservé pour l'étude de cette demande de dérogation mineure. Donnée à Carleton-sur-Mer, le 16 décembre 2008.

Roland Besnier
Directeur l'urbanisme et du développement économique
(publication *Du coin de l'oeil*, le 9 janvier 2009)

AVIS PUBLIC – DÉROGATION MINEURE

Avis public est par le présent donné par le soussigné, directeur de l'urbanisme et du développement économique, qu'il y aura une séance régulière du conseil de ville de Carleton-sur-Mer lundi, le 2 février 2009 à 20 h à l'hôtel de ville au 629, boulevard Perron à Carleton.

Au cours de cette réunion, le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure suivante :

Les dimensions minimales ne respectent pas la disposition actuelle de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Carleton-sur-Mer pour ce qui est de la profondeur. En effet, la profondeur de la partie 1 est de 39,33 mètres, la partie 2 est de 43,31 mètres, la partie 3 est de 42,42 mètres, alors que les dispositions actuelles de la réglementation d'urbanisme exigent une profondeur de 45 mètres.

La localisation de ce terrain se situe au 597, boulevard Perron à Carleton sur le lot 3 547 560 du cadastre du Québec qui sera ultérieurement numéroté.

Au cours de cette réunion du conseil, un point à l'ordre du jour sera spécifiquement réservé pour l'étude de cette demande de dérogation mineure. Donnée à Carleton-sur-Mer, le 16 décembre 2008.

Roland Besnier
Directeur de l'urbanisme et du développement économique
(publication *Du coin de l'œil*, le 9 janvier 2009)

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que, lors de la séance spéciale du conseil de ville de Carleton-sur-Mer tenue le 20 décembre 2008, le règlement 2008-146, concernant les prévisions budgétaires 2009, a été adopté.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné et peut être consulté pendant les heures d'affaires.

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi. Donnée à Carleton-sur-Mer, le 22 décembre 2008.

Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière
(publication *Du coin de l'œil*, le 9 janvier 2009)

SKI ALPIN ET PLANCHE À NEIGE AU PETIT CHAMONIX (MATAPÉDIA)

Les jeunes de 10 ans et plus sont invités à profiter d'un service de transport tous les samedis à partir du 10 janvier. Les jeunes âgés de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

- Départ du Restaurant le Héron (Carleton) à 8 h
- Départ du Dépanneur Ultra (Saint-Omer) à 8 h 10
- Départ du Petit Chamonix à 16 h

Coût : 18 \$ (transport et billet de remontée inclus)

Information : 418 364-7073 poste 231

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La Ville de Carleton-sur-Mer vous informe que la prochaine réunion régulière du conseil municipal aura lieu **le lundi 2 février** prochain, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

ACTIVITÉS DE SPORTS ET LOISIRS : DERNIER RAPPEL!

Il est encore temps de s'inscrire aux activités de loisir-culture pour l'hiver et le printemps 2009. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges! Voici les cours auxquels vous pouvez vous inscrire :

▪ Histoire de la Gaspésie 14 ans et plus, les mercredis de février à 19 h	▪ Capoeira 15 ans et plus, dès le 15 janvier
▪ Soccer intérieur Pour les jeunes des écoles primaire de Carleton et Saint-Omer Dès le 26 et le 27 janvier à 15 h 30	▪ Aérobic 14 ans et plus, dès le 6 janvier Joignez-vous au groupe en tout temps durant la session!
▪ Danse hip hop Pour les jeunes de 4 à 12 ans, dès le 19 janvier	▪ Karaté Jeunes et adultes (15 ans et plus) Dès le 12 janvier (adultes) et le 14 janvier (jeunes)
▪ Yoga 16 ans et plus, dès le 27 janvier	▪ Tai Chi Taoïste Dès le 12 janvier

Information et inscription : 418 364-7073 poste 231

CINÉTOILE PRÉSENTE!

Le vendredi 16 janvier, 20 h – UN CAPITALISME SENTIMENTAL, d'Olivier Asselin, avec Lucille Fluet, Paul Ahmarani et Sylvie Moreau. Des années folles au Krach boursier de 1929, cette tragicomédie raconte l'histoire d'une femme de province sans qualités particulières, qui rêve d'art et d'amour, mais qui, en passant par Paris, New York et Hollywood, de la Bohème aux milieux de la finance et de l'entertainment, va perdre peu à peu quelques illusions. « Une réussite pleine d'intelligence et de ludisme » (Le Devoir).

Le dimanche 25 janvier, 14 h – C'EST PAS MOI, JE LE JURE de Philippe Falardeau, avec Antoine L'Écuyer, Suzanne Clément et Daniel Brière. Pendant l'été 68, un garçon de dix ans réagit à la douleur provoquée par les querelles incessantes de ses parents et le départ de sa mère pour la Grèce en multipliant les mensonges et les mauvais coups. « Les spectateurs n'auront probablement qu'une seule chose en tête: l'extraordinaire performance du jeune Antoine L'Écuyer » (Voir).

Coût : entrée régulière : 8 \$ – étudiant : 5 \$ – carte : 25 \$ (4 films)

Le vendredi 30 janvier – Programme double : documentaires

En présence du réalisateur Martin Frigon. En collaboration avec Télé-Québec Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine. Entrée gratuite.

19 h – MAKE MONEY. SALUT BONSOIR! La fermeture de la fonderie de cuivre de Murdochville, en 2002, sonna le glas pour la population. Depuis 50 ans, elle employait 300 hommes qui se retrouvèrent, du jour au lendemain, sans travail et sans avenir. Un petit groupe d'ex-employés se battent pour obtenir un dédommagement de la compagnie et luttent également contre une grave maladie.

20 h – MIRAGES D'UN ELDORADO – Le film s'inscrit dans la continuité de Make money, Salut bonsoir. L'action se passe au nord du Chili, où l'action dévastatrice des compagnies minières canadiennes menace un écosystème fragile. *Lauréat du Grand Prix du 26e Festival International du Film d'environnement, Paris 2008.*

Information : 418 364-7209 (Andrée Allard)

MAXIMUM 90 – PROGRAMMATION HIVER-PRINTEMPS 2009

Les spectacles sont présentés au studio Hydro-Québec du Quai des arts. Ouverture de la billetterie dès le 6 janvier.

Alfa Rococo : jeudi 12 février à 20 h

Justine Laberge et David Bussièrès présentent leur premier album *Lever l'ancre* dévoilant une musique aux accents rétro et au groove ensoleillé. Accompagné de quatre musiciens sur scène, Alfa Rococo prend toute sa dimension dans un spectacle animé et touchant. Révélation de l'année et Album populaire de l'année au Gala de l'ADISQ 2008.

Philip Chiu et Janelle Fung : mardi 3 mars à 20 h

Quatre mains sur un seul clavier... plaisir garanti! Concert des Jeunesses musicales du Canada.

D'Alaska : mardi 24 mars à 12 h

Pièce de théâtre avec Louissette Dussault et Christian E. Roy. Une production du théâtre Bluff de Montréal présentée en matinée scolaire. Huit clos entre deux êtres qui se situent aux versants opposés de la vie.

Fredo, *En attendant* : samedi 28 mars à 14 h (public cible : 4 à 12 ans)

FREDO vient de manquer son autobus. Le voilà coincé pour les 60 prochaines minutes. Mais rien n'est ennuyant pour le magicien le plus connu des jeunes.

Le Grand 8 : jeudi 23 avril à 20 h

Le Grand 8 est un projet franco-québécois dont l'ambition est de créer une passerelle de création musicale entre la France et le Québec. Ce projet donne la chance à huit artistes talentueux, quatre Québécois et quatre Français, de vivre deux résidences de création-spectacle, suivies de tournées en France et au Québec.

Jinjoo Cho : mardi 28 avril à 20 h

La violoniste sud-coréenne est la gagnante du Concours Musical International de Montréal, édition 2006. Concert des Jeunesses musicales du Canada.

Réservation : 418 364-6822 poste 351